

From the website of Robert Darnton ([www.robertdarnton.org](http://www.robertdarnton.org)).

## BRS1-ext. L'arrivée (1) à la STN

de Paris, le 12 décembre 1783, ms 1173

Vous paraissez surpris que je n'acceptai point vos quatre traites au refus du sr. Desauges. Il est bon de vous dire que je n'en avais ni les ordres ni les fonds. Je savais que mon ami Brissot devait faire payer [par] le sieur Desauges 1000 L. à compte de ses ouvrages, soit vendus, soit en ses mains. Ce libraire qui [sic] m'a dit que vous aviez trompé mon ami en faisant tirer 1500 exemplaires au lieu de 500 ; qu'il en résultait que, faisant vendre les vôtres, on saisissait ceux de mon ami pour en arrêter le cours et le donner aux vôtres. Je ne vous dissimule pas que je l'écrivis à Warville. Il est arrivé que c'est le libraire qui certainement faisait les deux mains et dont je n'ai pu avoir son compte qu'après 10 à 11 mois. Il a acheté la Bibliothèque philosophique. Il a les premiers tomes et ne veut payer aucun à compte que tout l'ouvrage ne soit fini, c'est-à-dire clairement qu'il est toujours prêt de remplacer par d'autres volumes ceux qu'il a vendus pour mon ami, et s'il lui arrive des ballots par ses ressources, ils sont saisis à la Chambre syndicale. Voilà ce qu'on ne craint pas de soupçonner d'un libraire tel que le sr. Desauges. En conséquence, le pauvre Warville se trouve pressé pour son impression avant d'avoir vendu les ouvrages qu'il a en nature. Cet homme travaille comme un nègre, sans dépense, sans défaut, et à peine à joindre les deux bouts. Le voilà brouillé avec Desauges. Ils demandent [de l'argent ?] tous les deux. Au surplus, il ne lui a rien fait. Voilà l'histoire de M. Desauges qui n'aime qu'à tenir et non à rendre. Quant aux traites à venir, tout honneur sera fait à celles que tire mon ami. Il est fort exact à me faire les fonds, mais je ne vous dissimule pas que je lui ai écrit que je n'accepterais dorénavant qu'ayant les fonds pour même échéance, parce que cela me donnait une torture étonnante lorsque mon acceptation échéait et que j'attendais les fonds qu'il devait me faire pour l'honorer.... N'ayez nulle crainte, vous serez bien payé. J'ai fait une société pour mon ami avec un des siens qui versera 15 mille livres par rapport à son Lycée de Londres.

## **BRS2-ext. L'arrivée à la STN**

10 août 1784, ms 1173

Si mon ami M. Brissot fût libre pour avoir l'honneur de répondre aux deux lettres que vous m'avez écrites, il vous satisferait sur l'impression dont vous me faites mention. J'espère qu'il le sera incessamment et qu'il sera à même de remplir tous ses engagements, auxquels j'ai fait honneur en son absence pour ne point exposer ses affaires à l'altération et soutenir son crédit. Voilà ce que je puis vous marquer, vous priant d'attendre son retour à la société, que la réputation d'une autre personne [\(1\)](#) a compromis pour avoir eu de liaison de service pécuniaire. On en a auguré autre chose. Je ne doute pas qu'il ne soit justifié incessamment et qu'on ne lui fasse droit.

### **BRS3-ext. La STN à Larrivée**

29 août 1784, ms 1110

...Prenant en objet ce que vous voulez bien nous marquer au sujet de notre ami, nous souhaitons très sincèrement que comme vous nous le faites espérer, il puisse bientôt recouvrer sa liberté et travailler solidement à arranger ses affaires, quoique rien ne soit plus difficile pour l'ordinaire que de se tirer diligemment du lieu où il est détenu. Vous nous faites l'honneur de nous assurer que même en son absence vous faites honneur à ses engagements, afin de soutenir son crédit. Cela nous autorise à vous prier, Monsieur, de prendre en objet la somme très considérable qui par lui nous est due et qui ne monte pas à moins de L. 12301-9-0 pour avances et débours faits depuis longtemps et successivement pour lui selon le compte que nous lui en avons fourni il n'y a pas longtemps. Dans notre lettre du 29 juin, qui est demeurée sans réponse, nous lui demandions un très modique à compte de L. 750, dont nous avons un besoin extrême à Paris, et nous y insistions encore dans notre dernière du 25 juillet, sans que nous ayons pu en rien obtenir. Puis donc que vous avez à coeur, Monsieur, et un tel soin est bien louable, d'appuyer le crédit de votre ami, vous nous obligeriez très sensiblement de faire compter cette somme pour à compte à M. Denis Rougemont banquier rue Croix des Petits Champs et qui est le nôtre, lequel recevra pour nous et vous en donnera quittance. Vous sentez que s'il y a quelqu'un parmi les créanciers de M. de Warville qui doive être privilégié, c'est nous sans doute. Aurait-il trouvé ailleurs que chez des amis, des gens disposés à lui faire d'aussi fortes avances? Aussi nous ne vous dissimulerons point que dès qu'il aura recouvré sa liberté, nous nous occuperons sérieusement de tous les moyens propres à nous procurer un remboursement si légitime et si longtemps attendu.

## **BRS4-ext. L'arrivée à la STN**

de Paris, 10 septembre 1784, ms 1173

J'ai reçu, Messieurs, l'honneur de votre lettre par laquelle je reconnais les sentiments honnêtes que vous déployez à notre ami, M. de Warville. A la suite de l'intérêt que vous prenez à son sort, je m'empresse de vous faire part que le gouvernement, n'ayant sans doute rien trouvé qui pût l'avoir compromis avec celui accusé d'un libelle, le met en liberté demain, ou dimanche au plus tard. C'est ainsi [qu'on] a promis à sa femme, en lui permettant de prévenir son mari hier que c'était la dernière visite qu'elle lui ferait dans sa prison. Enfin, Monsieur, il faut convenir que si les gouvernements ont des raisons de s'emparer de ceux sur qui ils ont des suspicions, qu'il est bien malheureux pour ceux qui ont des ennemis et qui sont sans tache d'être privés de leur liberté. Le cours de deux mois justes qu'il y aura resté a beau être un phénomène par sa brièveté. Notre ami n'en a pas moins été fort dérangé, puisqu'on le surprend à l'époque d'une dissolution de société avec un drôle qui s'en est rangé pendant ce délai en voulant détruire son associé, notre ami. En France nous avons des lois de commerce qui ont leurs principes, mais à Londres, pendant l'absence d'un associé, celui qui reste peut tout vendre sous le prétexte qu'il a été escroqué, comme l'a dit son associé. Ici les ouvrages périodiques, qui commençaient à prendre en sa faveur le plus grand crédit, ont été suspendus. Il ne manquait plus au cher homme que de se voir abandonné de ses amis. Il était perdu sans ressource. Je le considère comme un aveugle que la méchanceté a conduit dans un borbier et que ses amis ont retiré jusques au milieu du corps. C'est à lui en recouvrant la vue de s'en sortir tout à fait. Il faut l'espérer de son courage et de son habileté. Je vous communiquerai que le gouvernement fait ce qu'il peut pour le retenir en France. C'est ce que le temps nous apprendra....

**BRS5-ext. E.-M.-P. Desauges à la STN**

25 janvier 1783, ms 1141

...Je crois devoir vous prévenir de ce qui se passe ici au sujet des tomes 3, 4 de la Bibliothèque criminelle que vous m'avez expédiés. M. Brissot de Warville a fait la plus grande imprudence en faisant insérer dans cette *Bibliothèque* au tome 3 et à la page 1 jusqu'à 24 le prospectus de sa Correspondance avec son nom à la tête. Le ministre [m'a appelé] de cela. Il a jeté avec raison les hauts cris, m'a fait faire défense d'en distribuer aucun ainsi, sous peine d'être emprisonné. Il faut substituer en sa place une autre feuille et demie, et voici ce que je fais. J'ai fait composer en très gros caractères la lettre et la réponse qui se trouve en tête de ce tome 3 afin de faire de cela une feuille et demie pour remplacer celle qu'il faut absolument ôter. Je vous invite beaucoup, si vous en avez encore des exemplaires comme je n'en doute pas, d'en faire de même pour ce qui vous en reste....

En outre cela peut causer le plus grand tort à l'entreprise. L'on a demandé une permission [quelques mots illisibles]. Sans cette permission, de mettre ce prospectus en tête d'un ouvrage qui doit se répandre partout est le comble du délire et dans le cas de tout faire échouer et de causer beaucoup de désagrément à ceux qui s'en sont mêlés.

**BRS6-ext. E.-M.-P. Desauges à la STN**

20 octobre 1783, ms 1141

...Il paraît que l'on ne donnera point de permission pour ce tome 5 (1) et que la plus grande grâce que l'on pourra faire sera de vous renvoyer ce même tome 5 à Neuchâtel. Néanmoins, je n'en répons point. D'après cet exposé vous voyez qu'il est inutile de m'envoyer le tome 6.

Quant au nos. 3, 4, 5 de la Correspondance, j'ai reçu les deux premiers que vous m'avez adressés dans le temps. Je n'en ai fait aucun usage, ni n'en ferai. Le gouvernement s'est expliqué sur cet ouvrage, n'en permet point et n'en permettra point la vente...

Si je n'ai point accepté les lettres de change que vous avez tirées sur moi d'ordre de M. Brissot, c'est que je viens de remettre à M. Larrivée, son chargé de procuration, notre compte général par lequel il résulte que M. Brissot est mon débiteur de 1400 L. et plus; ainsi il n'était pas juste de payer, ne devant rien.

**BRS7-ext. P. C. Blot (1) à la STN**

6 août 1782, ms 1123

Si vous connaissez quelqu'un à Montbéliard et si vous pouvez lui faire passer sur-le-champ un paquet, je vous prie de faire relier en veau écaillé trois exemplaires de la Théorie, d'en former un paquet, d'y joindre trois exemplaires du Sang innocent avec trois prospectus de la Correspondance philosophique où se trouve supprimé le mot Semiramis. Vous voudrez bien me marquer à l'instant ce que vous pouvez faire à cet égard. Si vous faites l'envoi à Montbéliard, tel que je vous l'indique, vous me donnerez le nom de votre correspondant; on ira prendre chez lui le paquet, et les exemplaires seront distribués par une personne attachée au prince de Wurtemberg. L'un sera remis au grand duc de Russie, l'autre à l'Impératrice, et le troisième au prince de Wurtemberg. Il s'agit de rendre service, comme vous voyez, à notre ami de Warville. Si vous ne pouvez pas exécuter la chose, faites-moi le plaisir de m'envoyer trois exemplaires du Sang innocent sous le couvert 1. de M. Prost de Royer, 2. de M. l'intendant de la généralité de Lyon. Le paquet par cette voie arrivera franc de port. Il n'y a pas un instant à perdre, parce que le grand duc a tout au plus 15 jours à rester à Montbéliard. Vous porterez vos frais sur le compte de M. de Warville.

...P.S. Remarquez bien, je vous prie, qu'il est essentiel que le mot Semiramis ne se trouve plus dans la note qui regarde l'impératrice de Russie.



**BRS8-ext. Bruzard de Mauvelain (1) à la STN**

de Tonnerre, 14 avril 1781, ms 1179

M. de Warville, mon ami, m'ayant assuré que je pouvais m'adresser à vous avec confiance pour l'impression d'une petite brochure sur les moines, je ne diffère pas un moment à le faire, bien assuré que quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, le nom de M. de Warville avec lequel vous êtes lié par une correspondance d'affaires sera une caution vis-à-vis de vous.

Je ne vous demanderai pas d'autres conditions que les siennes, qui sont à ce qu'il m'écrit à raison d'un sol la feuille tout compris, dont moitié payée comptant en recevant l'ouvrage et le reste six mois après.

**BRS9-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN**

de Tonnerre, 8 mai 1781, ms 1179

Nous avons beaucoup de projets, M. de Warville et moi ; je me propose d'aller fixer mes tabernacles auprès de lui à Paris dans le courant de l'année et de travailler de concert.

**BRS10-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN (1)**

de Troyes, le 20 août 1784, ms 1179

Il a eu un tort de se lier avec un imprudent et un plus grand encore—celui de se mettre sous la coupe du ministère de France. Je voudrais pouvoir faire quelque chose pour lui. Je ne sais quand il sortira de cet enfer. Vous êtes aussi bons et honnêtes que riches ; ainsi vous aurez patience et lui donnerez les facilités que vous donnez à tant d'autres et que je vous demande pour notre ami, qui est bien à plaindre.

**BRS11-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN**

de Troyes, le 6 septembre 1783, ms 1179

Je souhaite que notre pauvre ami M. de Warville se tire promptement de cet enfer (1) où il est. Je ne sais pas si vous savez qu'il a épousé Miss Dupont, connue par des traductions et un manuel à l'usage des enfants, mais point de fortune. La mère de cette jeune femme, ayant appris la détention de son gendre et craignant qu'une lettre indiscrete ne donnât le coup de la mort à sa fille, qui nourrissait un enfant de trois mois, au risque de périr pour devancer le paquebot, elle s'est jetée dans une barque de pêcheurs pour faire la traversée de Calais à Douvres. Elle a bravé les flots irrités, est allée trouver la fille dont cette cruelle nouvelle a arrêté le lait. Son sang s'est ulcéré. L'enfant n'a plus trouvé d'aliments. Elles sont revenues en France dans ce cruel état. Les dignes émules de la comtesse de Spadara méritent bien d'obtenir l'élargissement de notre ami, si on a de l'âme à la cour. Mais en a-t-on dans ce pays ? Que vous doit notre ami ? Mandez-le-moi, je vous prie. J'y suis de mon côté pour environ 25 louis.

**BRS12-ext. Quandet Delachenal (1) à la ST**

de Paris, 26 avril 1782, ms 1203

J'ai pu voir M. de Warville, comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer. Ce Monsieur, fort habile d'ailleurs mais trop crédule, est encore novice en matière de commerce. Toujours doit-il rembourser lui-même et porter chez M. Rougemont ou chez moi comme plus près le montant des deux promesses de Desauges.

**BRS13-ext. Quandet Delachenal à la STN**

de Paris, 21 août 1782, ms 1203

...Par l'état que m'a présenté le premier (1), fait double entre lui et M. de Warville, signé des deux, j'ai vu que les trois premières promesses souscrites par Desauges devaient être acquittées à Neuchâtel par M. de Warville. Le sieur Desauges s'est dispensé d'acquitter la quatrième sous prétexte d'une somme de 3 à 400 L. dont il était en avance pour frais faits pour retirer diverses balles appartenant à ce jeune auteur, qui n'a pas trop rien dit sur tous ces objets et qui ne m'a pas l'air de savoir se défendre vis-à-vis de son rusé bibliopole, auquel je fis sentir sans façon que sa dernière promesse, surtout après la lettre que lui avait écrite de Neuchâtel M. de Warville par laquelle il le priait en grâce de vouloir bien l'acquitter, devait l'être par lui à son échéance par là même qu'il l'avait souscrite....Mais je me suis confirmé que ce libraire n'était pas fait sensible à les [sic] petites délicatesses de commerce.

**BRS14-ext. Jacob François Bornand (1) à la STN**

de Paris, 19 février 1785, ms 1124

...Vous trouverez de même ci-inclus la manière dont j'ai arrangé avec M. Brissot de Warville à laquelle il vous plaira donner votre sanction, si vous la trouvez convenable. Quant à moi, je trouve qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, puisqu'il n'y a pas d'argent à espérer de sitôt. J'ai vu par ses mémoires de comptes pour port et droits d'entrée, que son ouvrage lui revient à Paris à 16 d. la feuille. Je l'ai obtenu à 14 d. et les De la Vérité à un sol et son Précis de l'histoire de l'Angleterre à 25 s. au lieu de 30 s. qu'on l'avait d'abord accepté. Quant à l'Atlas et la Géographie de Mentelle, on en fait de l'un et de l'autre un cas infini, étant supérieurement bien soignés, tant l'impression de la Géographie que les cartes de l'Atlas. En attendant vos ordres, je les ai offerts à M. Blaizot à Versailles, avec l'An 2440, Philippe II, dont vous ne m'avez pas dit le prix. J'attends par premier courrier de Versailles la décision au sujet de tous ces articles, qui sont chez M. Barthès et chez M. Belin. Comme c'est le plus honnête de tous les libraires que je connaisse tant à Paris qu'à Versailles, et ce n'est qu'après son refus que je tâcherai de traiter avec M. Hardouin. M. Moutard a d'excellents ouvrages. Si je peux avoir le bonheur de finir pour les Arts avec lui, je ferai mon possible pour faire un bon change avec lui. Comme Messieurs vos dignes confrères de Neuchâtel vous ont si mal servis ici, tous les libraires chez qui j'ai été m'ont reçu avec un air de mépris, au point qu'il y en a un qui m'a dit très décidément qu'il nous ferait tout le mal possible, et c'est un pacte formé entre les libraires de Paris contre les libraires étrangers et même contre ceux de province pour les tous forcer à acheter leurs livres. M. de Warville m'a dit qu'à la dernière conversation qu'il avait eue avec M. Martin, premier secrétaire de M. le lieutenant général de police, il lui avait dit qu'il ne concevait pas que malgré les ordres précis qu'il avait donnés sur la frontière de Suisse, quelle route nous pouvions prendre pour faire passer à Paris de nos livres, mais que par la suite il saurait prendre tant de précautions qu'enfin il saurait découvrir nos moyens. Il n'a voulu accorder à M. de Warville que pour 200 exemplaires des tomes 6, 7, 8, et 9 de Bibliothèque l'entrée à Paris, qu'il vous priera de lui expédier quand nos comptes seront définitivement terminés. Il vous prie d'accélérer l'impression du tome 10ème dont il paiera les frais suivant qu'il vous l'a marqué, en tirant sur lui chez M. Clavière. Comme ce volume n'est pas fait, j'ai laissé le solde du compte en blanc, jusqu'à ce qu'on soit décidé de le solder en tome 10, si on le fait, ou en Tableau sur l'Inde octavo, 3 volumes, qu'on vend à raison de 12 L. à Paris et qu'il nous cédera à 6. Cet ouvrage sera fini avec l'année courante.

**BRS15-ext. Jacob François Bornand à la STN**

de Paris, 2 mars 1785, ms 1124

...Les différences de comptes entre M. de Warville (que je ne cesse de solliciter) et M. Desauges, et ce malheureux tome 5 qui n'est pas encore censuré, ce qu'on lui a promis pour aujourd'hui, du moins il me l'a assuré hier soir, après quoi il les tirera de la Chambre syndicale. Si je peux placer ici 10 Atlas et Géographie de Mentelle, outre celle pour le Lycée, je prendrai beaucoup moins de ses autres ouvrages. Enfin, Messieurs, je ferai tout pour le mieux. Nous devons finir complètement dimanche, et lundi je retirerai le tout. M. Desauges et moi finirons en même temps pour tout ce qui nous concerne.



**BRS16-ext. Jacob François Bornand à la STN**

de Paris, 20 juin 1785, ms 1124

...J'irai chez M. Clavière pour lui demander ce que vous me marquez. M. Brissot est absent depuis quelque temps. Je lui écrirai aujourd'hui et remettrai ma lettre à la personne qui sait où il est. Il s'est retiré à une campagne à 30 lieues d'ici pour travailler à son aise, ne pouvant le faire à Paris.

**BRS17-ext. Jacob François Bornand à la STN**

de Paris, 10 août 1785, ms 1124

...La légèreté et la conduite bizarre de M. Brissot de Warville malgré les insistances que l'on a faites pour l'obliger à venir réclamer son tome 5 nous met [sic] dans le cas que ce volume sera peut-être perdu et nos marchés réciproques peut-être rompus. M. Clavière me donna par grâce spéciale son adresse. Je lui écrivis d'abord dimanche dernier pour le solliciter à venir faire ses efforts pour tirer son tome 5 de la Chambre syndicale et de me faire acquitter la traite que j'ai sur lui. Il me paraît qu'il y a beaucoup de froid entre la maison Clavière et lui. M. Brissot me dit très positivement en présence d'honnêtes gens que l'on pouvait hardiment tirer ce solde sur M. Clavière, et M. Vieusseux me dit aussi que vous pourrez tirer sur M. Brissot au domicile de son beau frère. Quand je suis retourné chez M. Clavière pour avoir la réponse de M. de Warville, il me répondit fort sèchement qu'il n'avait ni ordre ni fonds de M. Brissot.

**BRS18-ext. François Jacob Bornand à la STN**

de Paris, 12 novembre 1785, ms 1124

...J'ai, après les demandes réitérées par les voies honnêtes, demandé à M. de Warville l'acquiescement de votre traite de 393 L. sans aucun succès. Je l'ai enfin endossée à l'ordre d'une personne qui l'a faite protester faute de paiement, et aujourd'hui c'est la seconde fois qu'il me fait assigner aux consuls, où j'ai paru pour éluder de payer sous prétexte qu'il n'a pas son volume en entier, enfin les plus mauvaises raisons du monde, pas moins par la lettre qu'il m'a écrite de la campagne où il avoue devoir la somme à teneur des conditions et du compte à lui fourni. Il sera pris un acte de prise de corps contre lui s'il ne s'exécute pas.

**BRS19-ext. De Lunel (1) à la ST**

de Venise, 10 septembre 1784, ms 1176

...Qu'allait-il donc faire à Paris? Mais ce que je ne saurais jamais comprendre, c'est que les papiers publics en attribuent la cause à son journal du Lycée de Londres. Un journal qui se réduit aux annonces des ouvrages qui ont été exposés dans les appartements du Lycée chaque semaine, que peut-il contenir pour conduire son auteur à la Bastille? Entre nous, aurait-il quelque complicité dans le Diable dans un bénitier que j'ai vu annoncé dans votre dernier catalogue manuscrit, dont vous m'avez honoré? Voici ma crainte. Quel dommage qu'un génie tel que le sien ait donné, si cela est vrai, dans l'écueil où se brisent les petits esprits ou les esprits malins! Et lui, il n'est ni l'un, ni l'autre. Je suis sûr que s'il y est tombé, ce n'est que par sa bonté, par trop de zèle, par le désir de corriger les abus, etc. Je vous prie de m'informer du vrai motif de sa détention, si vous le savez, ou si vous avez pu le conjecturer.

**BRS20-ext. Jacques Mallet du Pan (1) à Ostervald**

de Genève, 2 septembre 1783, ms 1178

Mon cher Banneret, par le coche du jour, je vous ai expédié 25 exemplaires de ma réplique au Philadelphien de Brissot. Je la passe 10 sols de France aux libraires; on l'a vendue ici jusqu'à 30 sols. J'attends de votre amitié et de votre impartialité que vous concurrez à répandre le préservatif: il en circule 2500 exemplaires en ce moment.

Il ne m'est pas encore tombé entre les mains de libelle plus effréné et plus absurde. J'avais une toute autre idée de l'auteur. Pas une page sans une erreur ou une calomnie. Je lui ai répondu comme on répond à un assassin qui, après avoir tiré un coup de pistolet, irait vous dénoncer à la justice. Les gens de lettres deviennent absolument canaille, et de toutes les espèces de canaille la plus vile, parce qu'ils unissent la lâcheté à l'impudence.

**BRS21-ext. Friederich von Freudenreich (1) à Ostervald**

de Berne, 11 août 1782, ms 1153

Je vous avouerai tout naturellement que le Prospectus de sa Correspondance philosophique et universelle qu'il m'a envoyé ne m'a pas prévenu en faveur de la solidité de son jugement. A son âge, se créer juge compétent, et cela dans le sens le plus étendu, dans toutes les parties de la philosophie, de la politique et de la législation, s'ériger en nouvel Archimède qui veut réunir dans un seul foyer assez de rayons pour anéantir dans l'Europe entière les préjugés des peuples, l'empire des usages, les abus qu'ont enfanté le pouvoir et l'intérêt; inviter tous les observateurs répandus sur la surface du globe à former une république dont, de fait, dans son Prospectus il se crée dictateur, [c'est] annoncer un degré de confiance en ses propres forces dont un jeune littérateur français est seul capable. Tous ces Messieurs (sans être fils d'Apollon) croient qu'ils conduiraient fort bien le char du soleil; et comme les arbustes à fleurs doubles, économisent si mal leur sève qu'ils ne portent presque jamais de fruits. Je ne nie pas cependant que le Prospectus de M. de Warville ne soit bien écrit; je crois son projet possible à un certain point et de la plus grande utilité, s'il est bien dirigé; mais je crains fort qu'il ne sache pas aller bride en mains. Quand il faut à la fois diriger la sonde et tenir le flambeau, on ne peut pas marcher vite, et une culbute sur un théâtre donne plus di ridicule que dans un sentier où on marche sans prétention.

**BRS22-ext. Jean-Frédéric Perregaux (1) à la STN**

de Paris, 1 décembre 1779, ms 1192

J'ai eu dans l'intervalle la visite de M. de Warville et de M. Hilliard d'Auberteuil. Le premier m'a dit qu'il devait votre connaissance à M. Pelleport, qui s'est dit votre associé, et qu'il avait recueilli 10 manuscrits à son dernier voyage ici pour les verser dans votre entreprise. Cela m'a eu l'air d'un conte, qui ne m'a pas paru aussi clair que ceux que je tiens dans mes livres. Le dernier m'a parlé d'un Meuron de Morvaux à qui vous devez sa connaissance.

L'un et l'autre m'ont dit que lorsqu'ils recevraient leurs ouvrages imprimés, qu'ils vous paieraient ou à moi la moitié de leur dette [pour] cet objet et le surplus dans six mois. Je souhaite que tout cela s'accomplisse; mais au coup d'oeil, j'ai jugé que cela pourrait souffrir quelques difficultés. Comme l'objet n'est pas conséquent, il faudra les voir venir. En général, je dois vous conseiller de ne jamais traiter à crédit avec d'autres personnes que des auteurs très connus et très famés pour l'impression d'ouvrages que la rigueur de la censure les force d'envoyer hors du royaume.

